

Avis de marché

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE LOIRE

4 place Clemenceau – BP 70

58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

tél. : 03-86-28-92-92

courriel : contact@cœurdeloire.fr

adresse internet : <http://www.cœurdeloire.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.ternum-bfc.fr>

Objet du marché : Gestion des abonnements aux périodiques pour le réseau des médiathèques de la Communauté de Communes Cœur de Loire

Lieu de livraison : Réseau des médiathèques de la Communauté de Communes – 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Caractéristiques principales :

➤ **Poste 1 – Périodiques pour les publics adulte et jeunesse**

Tout périodique, quels que soient sa périodicité, le public auquel il est destiné, le contenu de la ligne éditoriale. Sont exclus les périodiques édités par des organismes locaux ou régionaux et diffusés en exclusivité par leur éditeur.

➤ **Poste 2 – Périodiques professionnels destinés au personnel**

Tout périodique, quelle que soit sa périodicité, et dont le contenu de la ligne éditoriale est destiné à informer le personnel du réseau des médiathèques et à favoriser leur travail.

Refus des variantes.

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 01/01/2024

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

le paiement sera effectué par mandat administratif suivi d'un virement bancaire, dans le délai fixé par la réglementation.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Autres renseignements demandés :

- le cas échéant, le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat, y compris en cas de groupement, la nature de ce dernier et les habilitations nécessaires pour représenter les cotraitants,
- le catalogue des abonnements,
- un mémoire comportant notamment les informations suivantes :
 - la procédure à suivre pour le renouvellement des abonnements,
 - toutes observations et explications relatives aux conditions d'exécution fixées dans la lettre de commande ou tout autre service susceptible d'intéresser le réseau des médiathèques.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail ;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissant) :

- prix (40 points)
- exhaustivité du catalogue (40 points)
- délai de transmission des réclamations à l'éditeur (20 points).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 10 octobre 2023, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Référence du marché : MAPAPERIODIQUE0923.

Renseignements complémentaires : le marché débutera le 01/01/2024 pour une durée initiale de 12 mois, reconductible 3 fois, de façon tacite, par période de 12 mois, soit une durée maximale de 48 mois.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Ils sont remis gratuitement sur demande écrite adressée à la Communauté de Communes. Le dossier est également téléchargeable sur la plate-forme régionale de dématérialisation des marchés publics Territoires Numériques à l'adresse suivante : <https://www.ternum-bfc.fr>

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.ternum-bfc.fr>

Aucun autre mode de transmission n'est autorisé.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19 septembre 2023.